



Papier recyclé

PICARDIE NATURE

BP 50835 - 80008 AMIENS cedex 1

Tél. 03 62 72 22 50

www.picardie-nature.org

LISTE ROUGE
DES ESPECES D'OISEAUX NICHEURS
RARÉS ET MENACEES
DANS LE DEPARTEMENT DE L' AISNE

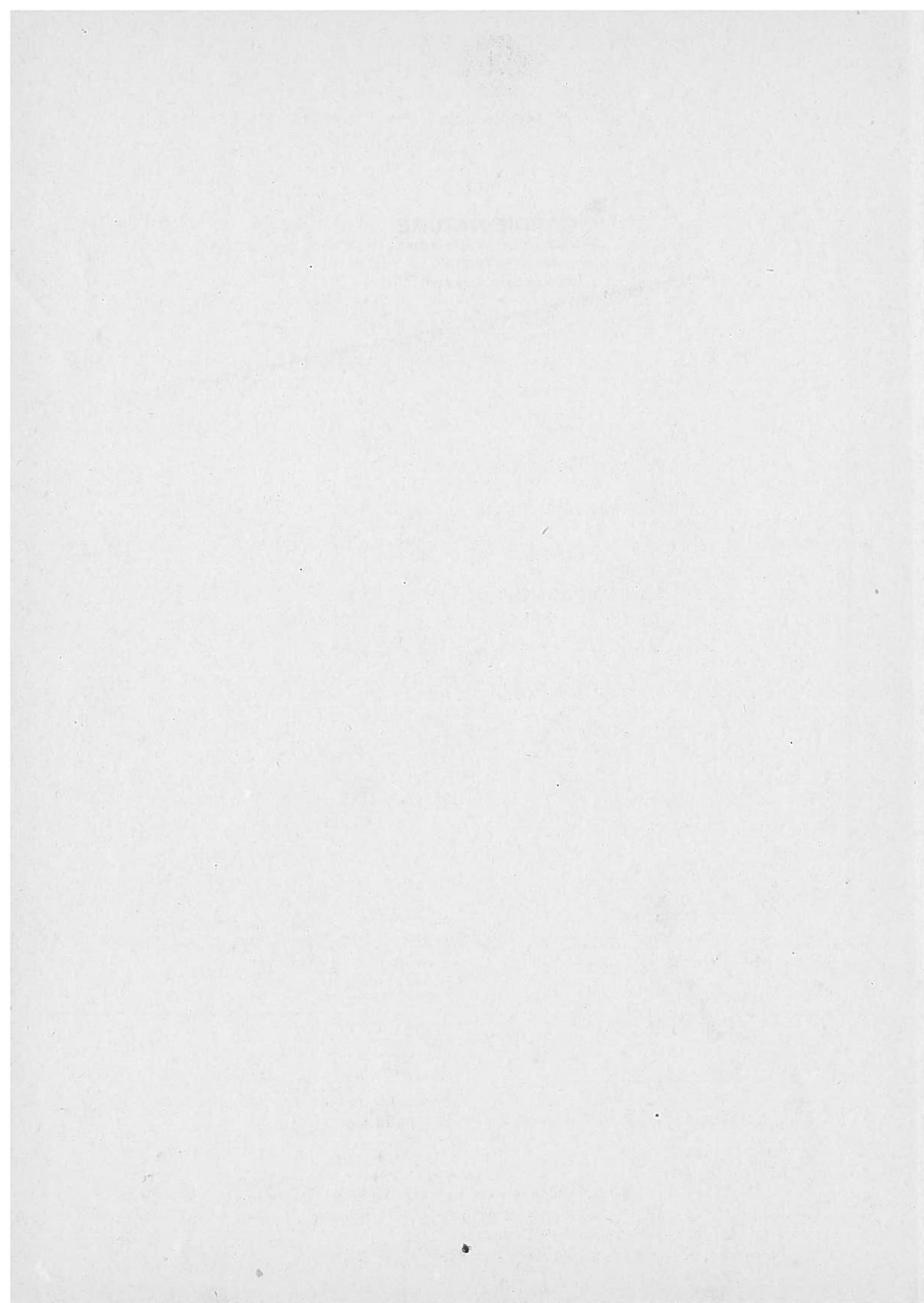
Hugues DUPUICH

1983

Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie

Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature-Agréée par les ministères de la Culture, de l'Environnement et de l'Equipement (loi sur la protection de la nature), et de la Jeunesse et des Sports.

MUSEE DE PICARDIE - 80000 AMIENS CCP LILLE 872 02



Suite à la Liste Rouge des oiseaux menacés du Nord de la France (départements du Nord et du Pas de Calais) établie par Lucien KERAUTRET et celle de la Somme par François SUEUR, voici celle de l'Aisne qui complétera le statut des oiseaux menacés dans le Nord-ouest de la France.

Le premier travail, dont nous avons repris le plan général, nous a fortement inspiré et nous a incité à dresser le plus rapidement possible cette liste Rouge.

L'Aisne possède une faune spécifique liée à plusieurs facteurs : diversité géographique, densité de population, activités humaines... Il faut noter que 54 des 144 espèces nicheuses (37,5 %) figurent sur cette Liste et c'est déjà trop !

Hormis la thèse et les diverses notes de Serge BOUTINOT, ainsi que deux articles sur l'avifaune du marais de Saint-Boétien de Lusien KERAUTRET et Wim SCHIPPER, les écrits ornithologiques sur l'Aisne sont rares. On ne dispose d'aucune information sur de nombreuses espèces dans le passé et il a été difficile d'établir une comparaison avec la situation actuelle. Il semble toutefois que de nombreuses espèces étaient autrefois plus abondantes qu'aujourd'hui.

Certaines espèces ont subi une situation climatique défavorable qui les a mené au bord de l'extinction ou les a fait disparaître (Torcol fourmilier *Jynx torquilla*, Pie-Grièche à tête rousse *Lanius senator*, Petit duc *Otus scops* voire Huppe faciée *Upupa epops*. Pour d'autres l'homme est certainement à l'origine de leur quasi disparition (Râle des genêts *Crex crex*, outarde canepetière *Otis tetrax*, Oedicnème criard *Burhinus oedicephalus*, autour *Accipiter gentilis*.)

Toutes ces disparitions et raréfactions sont une atteinte à la variété et à la qualité de la faune d'une région. Les oiseaux sont d'excellents indicateurs biologiques, leur disparition est un signe alarmant du degré d'altération des milieux naturels.

Les causes sont multiples : stérilisation (biocides, polluants), empoisonnement (herbicides, fongicides), diminution de la nourriture (insecticides), dégradation des biotopes.

Il faut insister sur l'action de l'homme sur les milieux naturels. Celle-ci est généralement néfaste et conduit à l'appauvrissement de certaines espèces, courantes auparavant, et à la disparition des espèces beaucoup plus rares. Or il apparaît que souvent de nombreux biotopes fragiles et riches ont été très dégradés, parfois complètement transformés. Cela a conduit à la raréfaction ou à la disparition de nombreuses espèces.

On peut citer :

- La zone humide de Laon-Sossonne formée d'étangs et de marais qui fut autrefois très riche : les trois espèces de Busards, Courlis cendré, Bécassine des marais, Marouette, Butor et Blongios, divers canards. Plantée actuellement de peupliers et asséchée par la culture, cette contrée a vu son avifaune s'appauvrir, certaines espèces disparaissant (Bécassine, Busard cendré, Marouette).

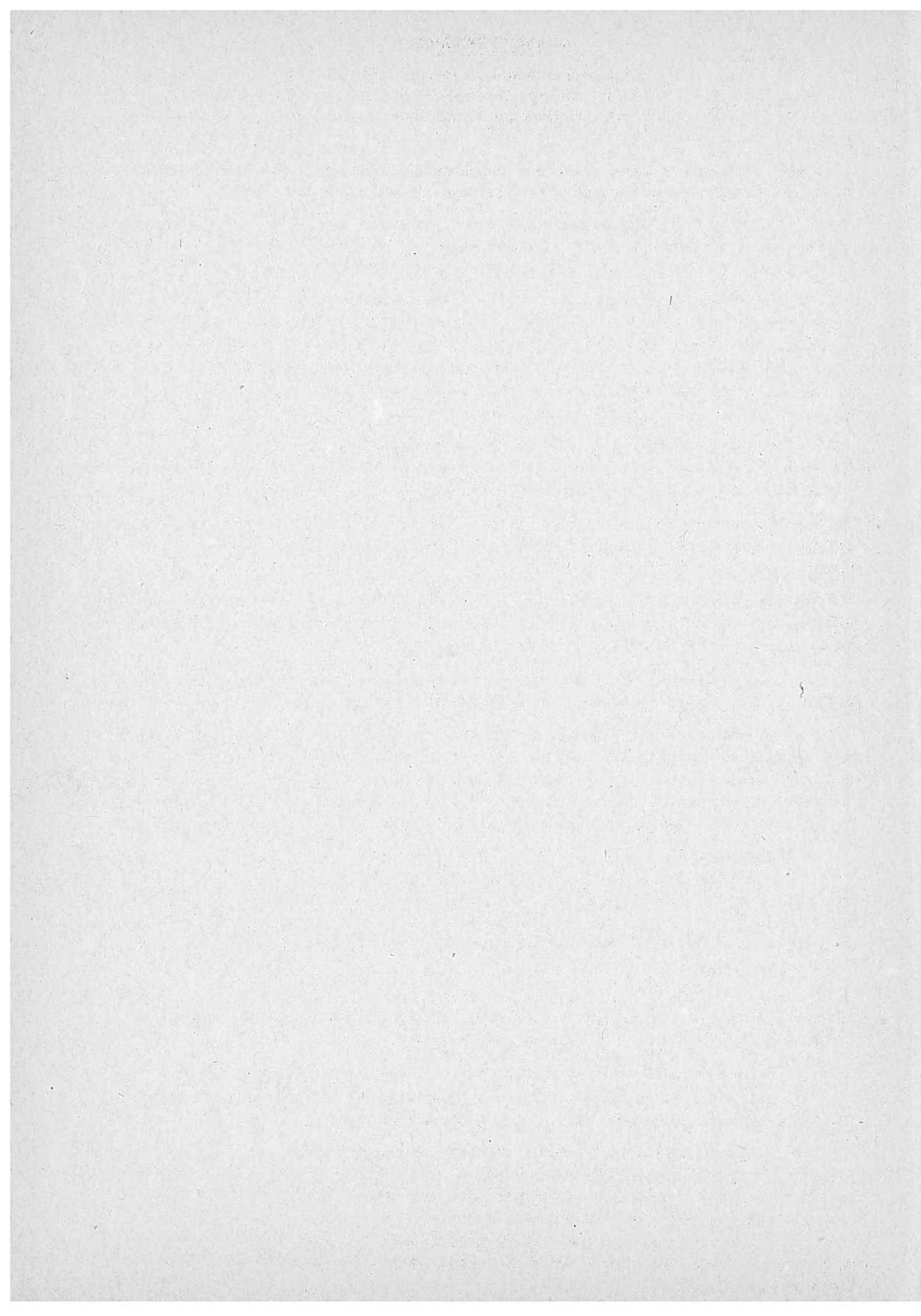
- La Thiérache où le changement des pratiques culturales (le maïs remplaçant l'élevage, le bocage disparaissant) va entraîner la perte d'espèces peu courantes et la raréfaction d'autres (Torcol, Pie-Grièche écorcheur).

- Le Sud de l'Aisne où la grande culture a tout rasé, tout emprisonné.

Ceci n'est qu'un aperçu, toutes les zones humides sont atteintes, toutes les forêts surexploitées, les haies rasées, les rivières polluées.

Il faut ajouter à ces menaces, une autre tout aussi néfaste, il s'agit de la mauvaise gestion de ces milieux naturels par les associations de chasse (ouverture trop précoce, chasse intensive). Il est évident que la gestion de ces milieux naturels devrait être du ressort des associations de protection de la nature.

Il est donc nécessaire et vital que cette liste rouge fasse prendre conscience de l'appauvrissement de notre avifaune et susciter la prise de mesures nécessaires, urgentes de conservation.



INTRODUCTION

La liste rouge des espèces d'oiseaux menacées et rares nichant dans l'Aisne a été établie d'après les résultats de recherches menées depuis 5 ans par les membres du GEPOP.

Les divers travaux et études que S. Boutinot a réalisés dans le Vermandois nous ont également servi

Mais il faut déplorer le manque d'information concernant le Sud de l'Aisne, région peu couverte par les ornithologues, cela augmente le flou concernant certaines espèces dans ce secteur.

Les effectifs des populations sont connus grâce aux observations collectées par la centrale ornithologique du GEPOP ainsi qu'aux enquêtes comme celles de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (1970-1975) complétée par celle sur les populations de rapaces diurnes (1979-1981). L'environnement se modifiant rapidement et les populations d'oiseaux évoluant en conséquence, cette liste devra être révisée périodiquement.

Cette liste s'adresse à l'opinion publique, aux protecteurs de la nature, aux scientifiques, aux chasseurs ainsi qu'aux services et responsables intervenant à un titre ou à un autre sur l'environnement.

En tant que document de référence, elle devrait servir lors des différents projets, travaux et mises au point touchant la protection de la nature.

Enfin ce travail ne concerne que les espèces nicheuses.

L'Aisne abrite au moment des passages et durant l'hiver d'autres espèces, parfois rares. Elles sont, elles aussi, menacées surtout par une trop grande pression cynégétique.

Là aussi, des mesures de sauvegarde sont à prendre : protections des biotopes et mise en réserve de ceux-ci de façon à les soustraire à cette pression.

Je tiens à remercier pour ce travail Serge Boutinot pour l'aide et les renseignements qu'il m'a fournis ainsi que Xavier Combecy et François Sueur.

1 - Nicheurs occasionnels ou en limite d'aire de répartition

- Cigogne blanche (M)
- Milan noir (F)
- Courlis cendré (M)
- Chevalier guignette (M)
- Echasse blanche (M)
- Hibou petit duc (F)
- Hibou des marais (Fr)
- Guépier d'Europe (M)
- Pic cendré (F)
- Pic mar (F)
- Pouillot de Bonelli (F)
- Gobe-mouche noir (F)
- Grimpereau des bois (F)
- Bruant zizi (Fr)

2 - Nicheurs en régression

a) dont la population est à un niveau critique, faible, parfois proche de l'extinction

- Blongios nain (M)
- Butor étoilé (M)
- Autour des palombes (F)
- Epervier d'Europe (F)
- Busard St Martin (Fr)
- Busard cendré (Fr)
- Faucon hobereau (F)
- Marouette ponctuée (M)
- Râle des genêts (C)
- Outarde canepetière (Fr)
- Bécassine des marais (M)
- Oedicnème criard (C)
- Huppe fasciée (B)
- Torcol fourmilier (B)
- Traquet motteux (Fr)

b) Menacés à moyen terme

- Sarcelle d'hiver (M)
- Sarcelle d'été (M)
- Canard souchet (M)
- Perdrix grise (C)
- Caille des blés (C)
- Chouette chevêche (B)
- Chouette effraie (U)
- Cochevis huppé (Fr)

3 - Nicheurs réguliers mais à effectifs faibles, très localisés ou liés à des milieux menacés donc en danger latent.

- Fuligule milouin (M)
- Buse variable (F)
- Milan royal (F)

- Bondrée apivore (F)
- Busard des roseaux (M)
- Petit gravelot (Fr)
- Bécasse des bois (F)
- Mouette rieuse (M)
- Engoulevent d'Europe (Fr)
- Martin pêcheur (R)
- Pic noir (F)
- Hirondelle de rivage (M)
- Pie grièche écorcheur (B)
- Pie grièche grise (B)
- Cinèle plongeur (R)
- Traquet tarier (Fr)
- Locustelle lucinofde (M)
- Rousserolle turdofde (M)
- Hipolais ictérine (B)

4 - Nicheurs nouveaux à effectifs faibles

- Tadorne de Belon (M)
- Grive litorne (B)

COMMENTAIRES SUR LA LISTE ROUGE

1 - La liste est divisée en quatre types de nicheurs :

Type 1 :

Nicheurs occasionnels ou en limite d'aire de répartition, ce sont des nicheurs irréguliers, souvent peu nombreux. Leur présence enrichit l'avifaune du département bien que n'étant plus ou pas typique (ex. cigogne blanche, courlis cendré, hibou petit duc).

Type 2 :

Nicheurs en régression dont le statut devient inquiétant. Ce sont des espèces menacées à court et à moyen terme qui méritent des mesures énergiques de protection des biotopes.

Type 3 :

Nicheurs à effectifs faibles. Ce sont des espèces assez rares souvent très localisées et dépendantes de biotopes précis et rares.

Type 4 :

Nicheurs nouveaux, généralement en expansion dont le statut demeure précaire. ce sont des espèces qui enrichissent l'avifaune et demandent le maximum de protection.

2 - Pour chaque espèce, il a été indiqué son milieu naturel le plus caractéristique. . cette répartition met en évidence les biotopes les plus importants. Cela est un peu schématique car certaines espèces peuvent occuper divers milieux et parfois s'adapter à un milieu de remplacement ou le libellé des milieux est peu précis, ce sont :

.../...

- Marais (M) : toutes les zones humides, du marais à la prairie inondée en passant par les parties humides des bassins de décantation (Tadorne de Belon)
- Forêt (F) : Zone boisée de la grande forêt au petit bois.
- Bocage (B) : prairies parcourues par les haies.
- Friche (Fr) : clairières de bois, friches calcaires, landes à bruyères, bassins de décantation, zones incultes, etc...
- Rivière (R) : cours d'eau du torrent au fleuve.
- Culture (C) : zones cultivées souvent peu plantées d'arbres.
- Milieu urbain (U) : zones d'habitations, de constructions et d'activités humaines.

Cela fournit le tableau suivant :

Milieu	Nombre d'espèces	% de la liste
Marais	19	35,18
Forêt	15	27,78
Bocage	6	11,11
Friche	7	12,96
Rivière	2	3,70
Culture	4	7,41
Milieu urbain	1	1,86

Ce tableau montre l'importance de deux biotopes regroupant environ 63 % des espèces nicheuses menacées : les zones humides et les forêts.

Une trop grande dégradation et transformation de ces milieux serait dramatique pour la richesse avienne du département, comme l'est actuellement le bouleversement du marais St Bœtien près de Laon.

LISTE SYSTEMATIQUE

P - Blongios nain (*Limobrychus minutus*)

Nicheur lié aux roselières. En régression depuis quelques années, parfois sans raison apparente.

- effectif : moins de 10 couples
- Menaces : aménagement des étangs
- Protection : conservation des roselières et recul de la date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau.

P - Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

Nicheur des grandes roselières. En régression.

- effectif : moins de 10 couples
- menaces : destruction des roselières, chasse.
- Protection : conservation des vastes roselières, des zones humides.

P - Cigogne blanche (Ciconia ciconia)

Nicheuse occasionnelle et rare (1943-1978). Situation critique en France en net déclin.

Menaces : lignes à haute tension, assèchement des zones humides, chasse.

Protection : conservation des prairies humides, tranquillité des secteurs de nidification, respect de la protection.

P - Tadorne de Belon (Tadorna tadorna)

Nicheur nouveau, apparu en 1981. Adaptation aux milieux artificiels.

Effectifs : 1 couple, population non encore implantée de manière sûre.

Menaces : instabilité des milieux de nidification, dérangement, chasse.

Protection : stabilisation des biotopes, calme de ces milieux.

Sarcelle d'hiver (Anas crecca)

Nicheuse irrégulière, en petit nombre dans les marais boisés.

Effectifs : moins de 10 couples, localisés dans le Vermandois et dans le Laonnois (?)

Menaces : assèchement des marais boisés et destruction.

Protection : conservation et tranquillité des zones humides.

Canard souchet (Anas clypeata)

Nicheur rare, régulier jusqu'en 1965 à Vermand, occasionnel par la suite, occupe les marais.

Effectifs : moins de 10 couples; localisés en Vermandois et peut-être en Laonnois (?)

Menaces et protection : idem Sarcelle d'hiver

Fuligule Milouin (Aythya ferina)

Nicheur assez récent (1963), peu commun dans les étangs et marais.

Serge Boutinot le note en légère régression aux étangs de Vermand.

Effectifs : moins de 50 couples, population encore fragile.

Menaces : Nicheur tardif qui supporte mal les dérangements des étangs : pêche, activités nautiques, ouverture très précoce de la chasse.

Protection : quiétude des lieux de reproduction, recul de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau.

P - Buse variable (Buteo buteo)

Nicheuse en forêt, s'adaptant bien au milieu bocager et semi-ouvert.

Effectifs : variable selon les secteurs. Disparue en Vermandois. peu courante par ailleurs, elle n'atteint une densité acceptable qu'en Thiérache où subsiste un gros noyau d'environ 150 couples.

Menaces : Chasse, tir, pièges à mâchoires et appâts empoisonnés.

Protection : Respect absolu du tir des rapaces, interdiction du piégeage, arrêt des coupes d'arbres en période de reproduction.

P - Epervier d'Europe - (Accipiter nisus)

Nicheur forestier lié au bocage.

Effectifs : espèce devenue rare, en forte régression, environ 10 couples surtout localisés en Thiérache.

Menaces : Tir et pesticides.

Protection : respect absolu de la protection, conservation du bocage et de ses bois.

P - Autour des Palombes (Accipiter gentilis)

Nicheur forestier, connu en Thiérache jusqu'au début des années 60.

Effectifs : aucun couple n'est recensé actuellement. Peut-être existe-t-il encore en Thiérache (forêt de St Michel) ou dans les grands massifs du sud de l'Aisne (St Gobain, Villers Cotterêts), peu couverts par les observateurs. Considéré comme éteint.

Menaces : tirs, fusils, pesticides.

Protection : Interdiction absolue du tir, des pièges. Calme des grands massifs forestiers.

P- Milan royal (Milvus milvus)

Nicheur à la bordure ouest de son aire de nidification, au contact des Ardennes et de la Marne, lié à la présence de forêts, de champs et de bocages.

Effectif : au maximum 7 ou 8 couples avec un petit noyau en Thiérache.

Menaces : Tir, piégeage et appâts empoisonnés.

Protection : respect absolu de la protection, interdiction des pièges à mâchoires et du poison.

P - Milan noir (Milvus migrans)

Nicheur à la limite nord-ouest de son aire de répartition.

Effectifs : sa reproduction n'a toujours pas été prouvée dans l'Aisne, malgré sa présence durant la période de nidification. Actuellement aucun couple.

Menaces et protection : comme pour le Milan royal.

P- Buvée apivore (Pernis apivorus)

Nicheuse régulière, liée au bois et forêts humides.

Effectifs : fluctuants selon les années, en Thiérache on compte un couple pour 3 à 4 couples de buses. Environ 50 couples.

Menaces : fusils, piégeages, abattages des arbres mal calculés.

Protection : interdiction absolue du tir, du piégeage.

Respect des sites de nidification.

P - Busard des roseaux (Circus aeruginosus)

Nicheur typique des grandes roselières.

Effectifs : après une période de raréfaction, semble être en augmentation environ 10 couples (surtout en Laonnois).

Menaces : destruction des marais à roselières, perturbation de tout genre tirs.

Protection : quiétude, conservation et mise en réserve des grandes roselières. Respect absolu des lois, recul de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau.

P - Busard St Martin (Circus cyaneus)

Nicheur très rare (peu courant dans les années 60 dans le Laonnois) a disparu de maints secteurs, liés aux friches, marais, parfois en clairière de forêts ou en cultures.

Effectifs : très faibles, niche irrégulièrement et ponctuellement aucune donnée précise (absence d'observateurs) 2 ou 3 couples.

Menaces : disparition, aménagement des friches et marais, tirs, cultures intensives.

Protections : conservation des biotopes, interdiction du tir.

P- Busard Cendré (Circus pygargus)

Nicheur très rare (abondant dans les années 60 dans le Laonnois), lié aux friches, marais, s'adapte aux cultures.

Effectifs : plus de donnée précise sur une éventuelle nidification
L'absence d'observateurs ne permet de tirer aucune conclusion. Peut-être d'anciens sites sont-ils réoccupés .
Actuellement aucun couple.

Menaces : Suppression des friches, des marais. Moyens modernes de l'agriculture, tirs.

Protection : actions auprès des agriculteurs. Conservation des biotopes.
Suppression de l'ouverture avancée de la chasse au gibier d'eau.

P - Faucon hobereau (Falco subbuteo)

Nicheur rare et irrégulier, lié au bocage et aux zones humides.

Effectifs : de 2 à 4 couples, en diminution.

Menaces : Disparition et dégradation du bocage, des zones humide.
pesticides.

Protection : conservation des biotopes, contrôle des pesticides,
interdiction du tir.

Perdrix grise (Perdix perdix)

Nicheuse jadis commune, typique des prairies cultivées.

Effectifs : diminution très importante dans tous les secteurs.

Menaces : chasse intense, disparition des haies et friches. pesticides
introduction de souches étrangères non adaptées.

Protection : protection des haies, arrêt de la chasse durant quelques
années, contrôle des pesticides.

Caille des blés (Coturnix coturnix)

Nicheuse liée aux cultures et prairies, jadis commune, devenue rare.

Effectifs : inconnus, en diminution. Une centaine de couple (?).

Menaces : pesticides, agriculture mécanisée. fauche précoce.

Protection : contrôle des pesticides, rétablissement des biotopes.

P - Marouette ponctuée (Porzana porzana)

Nicheuse rare, très localisée, liée aux secteurs peu inondés (prairie à carex)

Effectifs : faibles, inconnus précisément, sans doute moins de
5 couples (?). Espèce discrète et farouche. peut-être
disparue.

Menaces : assèchement des biotopes favorables, dérangement.

Protection : conservation intégrale des secteurs de nidification.

P - Râle des genêts (Crex crex)

Nicheur adapté aux prairies de fauche.

Effectifs : très faible, aucune donnée depuis bien longtemps,
peut-être existe-t-il encore dans certains secteurs
privilegiés du Sud de l'Aisne.

Menaces : agriculture mécanisée, fauche précoce, pesticide.

Protection : conservation des prairies naturelles, retard de fauche,
contrôle des pesticides.

P - Outarde canepetière (Otis tetrax)

Nicheuse autrefois présente dans le Vermandois, disparue depuis 1968.
Signalée par l'atlas des oiseaux nicheurs dans le Sud de l'Aisne au confin de la Marne.
Peut-être y subsiste - t - elle.

- Effectifs : inconnus, peut-être quelques couples ou alors éteinte.
Menaces : produits phytosanitaires, mécanisation intense de l'agriculture.
Protection : contrôle des pesticides et herbicides, protection des biotopes.

Petit gravelot (Charadrius dubius)

Nicheur dépendant de milieux artificiels : bassins de décantation avec vasières et substrat dénudé.

- Effectifs : entre 20 et 30 couples environ.
Menaces : évolution des milieux artificiels : assèchement et boisement des bassins, dérangement, chasse.
Protection : aménagement des milieux artificiels (mise en réserve)

Bécassine des marais (Gallinago gallinago)

Nicheuses des prairies humides, des abords de marais.

- Effectifs : jadis courante en Laonnais (en 1970, elle nichait toujours). Actuellement aucune donnée précise. Peut-être disparue.
Menaces : assèchement des zones humides (mise en peupleraie comme dans le Laonnais), chasse.
Protection : conservation des biotopes, passage sur la liste des oiseaux protégés.

Bécasse des bois (Scolopax rusticola)

Nicheuse liée aux forêts.

- Effectifs : Inconnus avec précision. La reproduction est probable dans plusieurs grands massifs forestiers du département (parfois prouvée). Peut-être plus de 30 couples.
Menaces : dérangement, chasse à la craule.
Protection : tranquillité des secteurs de reproduction.

Courlis cendré (Numenius arquata)

Nicheur rare, noté uniquement dans une zone humide du Laonnois (quelques couples en 1970).

- Effectifs : semblait toujours nicher en 1981 dans cette zone
1 couple ? Proche de l'extinction.
Menaces : destruction des zones humides
protection : mise en réserve de la zone de reproduction.

P - Chevalier guignette (Tringa hypoleucos)

Nicheur rare et occasionnel, nouveau dans le département.

- Effectifs : 1 seul cas connu en 1981 (paragraphe 4) nicheur nouveau près d'un étang de Thiérache.
Menaces : dérangements des biotopes favorables, chasse.
Protection : conservation des biotopes, recul de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau.

P - Echasse blanche (Himantopus himantopus)

Nicheuse accidentelle (dernier cas en 1958). Peut apparaître subitement certaines années dans les prairies humides, bassins de décantation.

- Effectifs : nul actuellement.
Menaces et protection : comme les autres limicoles (chevaliers, courlis etc...)

P - Oedicnème criard (Burhinus oedicnēmus)

Nicheur rare des espaces découverts : culture, friches.

Effectifs : en diminution, encore présent par endroit (Vermandois, Laonnois, camps militaires). En forte régression : moins de 10 couples.

Menaces : pesticides, agriculture mécanisée, destruction des biotopes.

Protection : contrôle des pesticides, conservation des biotopes.

Mouette rieuse (Larus ridibundus)

Nicheuse assez récente depuis les années 60, implantée en 2 grosses colonies, liée soit au marais, soit aux bassins de décantation.

Effectif : environ 180 couples pour les 2 grosses colonies auxquelles on peut ajouter quelques isolés sur place. Maximum 200 couples.

Menaces : modification des biotopes, dérangements en période de nidification.

Protection : conservation des biotopes, tranquillité des lieux.

P - Hibou petit duc (Otus scops)

Nicheur en limite Nord de son aire de nidification. Disparu brusquement en 1959 du Vermandois. Signalé par l'Atlas des oiseaux nicheurs de France, dans le Sud du département.

Effectifs : des mâles chanteurs entendus dans le Soissonnais en 1980 peuvent relever une légère présence locale. Serait à rechercher dans les biotopes à priori favorables du Sud du département. Existe-t-il encore quelques couples ?

Menaces : destruction des friches boisées, des coteaux, pesticides, action humaine.

Protection : contrôle des pesticides.

P - Chouette Chevêche (Athene noctua)

Nicheuse liée aux arbres creux des haies en milieu cultivé.

Effectifs : en baisse partout, même dans les milieux très favorables comme en Thiérache. Impossible à chiffrer.

Menaces : disparition des haies et des arbres creux (vergers de pâtures).

Protection : conservation des haies et vieux arbres, nichoirs.

P - Chouette effraie (Tyto alba)

Nicheuse autrefois courante en milieu urbain, liée aux clochers ouverts et vieilles bâtisses.

Effectifs : inconnus avec précisions. En baisse due à la perte de sites de nidification.

Menaces : réfection et engrièvement des clochers et anciens bâtiments, circulation routière.

Protection : maintien d'ouvertures dans les bâtiments, nichoirs.

P - Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)

Nicheur lié aux landes et bruyères des forêts, aux grandes friches parsemées d'arbres.

Effectifs : inconnus avec précision. L'espèce est connue dans quelques forêts du Sud du département, dans un camp militaire.

Menaces : disparition de la nourriture, destruction des biotopes (plantations).

Protection : conservation des biotopes, contrôle des pesticides.

P - Martin pêcheur (Alcedo atthis)

Nicheur lié aux cours d'eau et aux étangs non pollués avec berges verticales pour nicher.

- Effectifs : en baisse (suite aux hivers 79 et 82) encore abondants dans des secteurs préservés. Impossible à chiffrer.
- Menaces : pollution des eaux, rectification et curage des rivières, pisciculteurs.
- Protection : conservation des berges dans leur état, contrôle de la pollution des eaux, information des pisciculteurs.

P - Guépier d'Europe (Merops apiaster)

Nicheur récent en limite d'aire de nidification. Recherche de sites avec falaises et berges verticales.

- Effectifs : très faible, 2 à 3 couples (non constants). Occasionnels de 68 à 73 dans un site du Soissonnais puis présent de 77 à 81 dans un site du Laonnois.
- Menaces : pesticides (destruction des insectes). Déangement des secteurs de nidification.
- Protection : contrôle des pesticides, tranquillité des sites.

P - Huppe fasciée (Upupa epops)

Nicheur en limite nord de son aire de nidification. recherche les arbres creux des vergers et de haies.

- Effectifs : très faible, semble avoir disparu de Thiérache, se retrouve çà et là dans quelques secteurs du Sud de l'Aisne.
- Menaces : disparition des vergers de Thiérache, des gros insectes.
- Protection : conservation des arbres creux, des vergers, contrôle des pesticides.

P - Pic cendré (Picus canus)

Nicheur dans les forêts de feuillus. Signalé par l'Atlas des oiseaux nicheurs dans un site (forêt du Sud de l'Aisne) en limite d'aire de nidification.

- Effectifs : inconnus, au plus quelques couples.
- Menaces : abattage des arbres creux, ou porteurs de loges.
- Protection : conservation des vieux arbres, tranquillité des lieux.

P - Pic Mar (Dendrocopos médius)

Nicheur dans les forêts ayant de vieux arbres (chênes, ormes, hêtres, ces arbres possèdent de vieilles branches). Noté dans l'Atlas des oiseaux nicheurs dans un site du Sud du département, entendu durant tout le printemps en 1981 dans une forêt du Nord du Département.

- Effectifs : faibles, quelques couples. Peut-être en légère extension ?
- Menaces et protection : comme le Pic cendré.

P - Pic Noir (Dryocopus martius)

Nicheur récent, en extension, surtout repéré par ses cris et ses loges souvent anciennes, lié aux forêts (principalement hêtres et conifères).

- Effectifs : faibles, moins de 10 couples.
- Menaces : abattage des grands arbres (morts et porteurs de loges).
- Protection : conservation de vieux arbres.

P - Torcol fourmilier (Jynx torquilla)

Nicheur dans les haies, les bois clairs, a besoin de prairies où sont présentes les fourmilières.

Effectifs : très faibles, semblait avoir disparu de Thiérache depuis 1978 mais l'observation d'un individu puis d'un chanteur dans un autre secteur de Thiérache en 1982 nous fait réviser ce jugement. C'est d'ailleurs le seul secteur ayant toujours été occupé . 1 à 2 couples en 1982.

P - Cochevis huppé (*Gallinula cristata*)

Nicheur lié aux friches sèches. Adopté en milieu urbain, aux pelouses, immeubles, friches (CES, lycée, zones industriellesetc...)

Effectifs : inconnus, en régression actuellement.

Menaces : disparition des friches, pesticides.

Protection : conservation des friches.

P - Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Nicheuse liée aux berges verticales des rivières, des sablières.

Effectifs : de belles colonies dans le sud de l'Aisne, peu commune dans le Nord du département. Au moins 500 couples.

Menaces : réaménagement des sablières (bétonnage des falaises, comblement)

Protection : conservation des sites de nidification.

P - Pie-Grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Nicheuse liée aux haies d'épineux, aux prairies, en limite d'aire de nidification, disparue du Vermandois depuis 1965.

Effectifs : depuis 1978 la nidification est constatée tous les ans. semble depuis avoir reconquis d'anciens secteurs : Thiérache, Laonnois. Peut-être en légère augmentation actuellement - (en 1982). Peut-être une dizaine de couples

Menaces : disparition des haies d'épineux, pesticides.

Protection : conservation des haies épineuses, contrôle de l'emploi des pesticides.

P - Pie - Grièche grise (*Lanius excubitor*)

Nicheuse en forêt, aux abords des marais, dans les peupleraies et vallées humides.

Effectifs : en regression. sûrement moins de 10 couples, peut-être en Thiérache où un site régulier est connu, ainsi que des indices pour l'Est de cette région.

Menaces : disparition de la nourriture (gros insectes), pesticides, destruction du bocage.

Protection : conservation des sites et contrôle des pesticides.

P - Cin cle plongeur (*Cinclus cinclus*)

Nicheur lié aux rivières rapides, connu en un seul secteur de Thiérache, sur la haute Oise torrentueuse et ses affluents.

Effectifs : environ 10 couples.

Menaces : pollution des cours d'eau

Protection : conservation des milieux torrentueux.

P - Traquet tarier (*Saxicola rubetra*)

Nicheur des prairies naturelles à végétation élevée.

Effectifs : plusieurs dizaines de couples, espèce bien représentée en Thiérache.

Menaces : disparition des prairies naturelles.

Protection : Conservation des milieux favorables.

P - Traquet Motteux (*Oenanthe oenanthe*)

Nicheur lié aux steppes à végétation rare parsemée de rochers. Signalé dans le Laonnais par l'Atlas des oiseaux nicheurs (camp militaire ?) comme nicheur certain.

Effectifs : inconnus, peut-être disparu
Menaces : destruction des milieux favorables
Portection : conservation des biotopes.

Grive Litorne (Turdus pilaris)

Nicheur récent en expansion vers l'Ouest. lié aux berges boisées de toutes sortes à proximité de l'eau (étangs rivières)

Effectifs : faibles, de 20 à 40 couples, tous en Thiérache.
Protection : conservations des biotopes favorables susceptibles de l'accueillir.

P - Locustelle luscinioidé (Locustella luscinioides)

Nicheuses des vieilles roselières inondées.

Effectifs : inconnus, sans doute moins de 80 couples.
Menaces : destruction des vieilles roselières par les aménagements touristiques.
Protections : conservation des roselière inondées.

P - Rousserolle turdoïde (Acrocephalus arundinaceus)

Nicheuse comme la précédente.

Effectifs : inconnus, courante localement comme dans le Vermandois
Menaces et protection : comme la précédente.

P - Hypolaïs icterine (Hypolaïs icterina)

Nicheur forestier ou bocager aimant les arbres de haut jet. Noté dans le Sud du département, en limite Sud d'aire de nidification.

Effectifs : en baisse. L'espèce semble en régression sur sa bordure Sud où des secteurs sont désertés.
Menaces : destruction des arbres, des haies.
Protection : conservation des biotopes.

P - Pouillot de Bonelli (Phylloscopus bonelli)

Nicheur des forêts de pins, signalé par l'Atlas des oiseaux nicheurs sur 2 massifs forestiers du centre et Sud de l'Aisne. En limite d'aire de nidification.

Effectifs : inconnus
Menaces : disparition des biotopes.
Protections : conservation des biotopes.

P - Gobe-mouche noir (Ficedula hypoleuca)

Nicheur dans les vieilles forêts claires, dans les bosquets. Signalé nicheur par l'Atlas des oiseaux nicheurs dans un massif forestier du Sud de l'Aisne.

Effectifs : inconnus avec précision
Menaces : destruction des arbres creux nécessaires à la nidification.
Protection : conservation des biotopes.

P - Grimpereau des bois (Certhia familiaris)

Nicheur dans les forêts de conifères. Signalé par l'Atlas des oiseaux nicheurs dans un massif forestier du Sud de l'Aisne.

Effectifs : inconnus avec précision
Menaces : destruction des biotopes
Protection : conservation des biotopes.

P - Bruant zizi (emberiza citlus)

Nicheur des terrains secs et ensoleillés, avec arbustes. Signalé nicheur dans le département au Sud, le long de la vallée de la Marne. Noté aussi dans le Vermandois où des chanteurs sont entendus. En limite d'aire de nidification.

Effectifs : inconnus avec précision
Menaces : destruction des biotopes
Protection : conservation des biotopes.

Espèces dont la reproduction est soupçonnée

Alouette Lulu (Lullula arborea)

Signalée comme nicheuse il y a quelques années, n'a plus été observée depuis. Peut-être disparue.

Bec croisé des sapins (Loxia curvirostra)

Des parades nuptiales ont été observées dans un secteur de conifères d'une forêt de l'Aisne. A confirmer.

ANNEXE II

Liste des principaux oiseaux nicheurs disparus depuis un siècle

Pie grièche à tête rousse (Lanius senator)

INDEX ALPHABETIQUE

Noms français

Noms latins

Autour des Palombes
Bécasse des Bois
Bécassine des marais
Blongios nain
Bondrée apivore
Bruant zizi
Buse variable
Busard cendré
Busard des roseaux
Busard St Martin
Butor étoilé
Caille des blés
Canard souchet
Chevalier guignette
Chouette chevêche
Chouette effraie
Cigogne blanche
Cin cle plongeur
Cochevis huppé
Courlis cendré
Echasse blanche
Engoulevent d'Europe
Epervier d'Europe
Faucon hobereau
Fuligule milouin
Gobe-mouche noir
Petit gravelot
Grimpereau des bois
Grive litorne
Guépier d'Europe
Hibou des marais
Hibou petit duc
Hirondelle de rivage
Huppe fasciée
Hypolais ictérine
Locustelle luscinoïde
Marouette ponctuée
Martin pêcheur
Milan noir
Milan royal
Mouette rieuse
Oedicnème criard
Outarde canepetière
Perdrix grise

Accipiter gentilis
Scolopax rusticola
Gallinago gallinago
Ixobrychus minutus
Pernis apivorus
Emberiza cirius
Butéo buteo
Circus pygargus
Circus aeruginosus
Circus cyaneus
Botaurus stellaris
Coturnix coturnix
Anas clypeata
Tringa hypoleucos
Athena noctua
Tyto alba
Ciconia ciconia
Cinclus cinclus
Galerida cristata
Numenius arquata
Himantopus himantopus
Caprimulgus europaeus
Accipiter nisus
Falco subbutéo
Aythya ferina
Ficedula hypoleuca
Charadrius dubius
Certhia familiaris
Turdus pilaris
Merops apiaster
Asio flammeus
Otus scops
Riparia riparia
Upupa epops
Hippolais icterina
Locustella luscinoïde
Porzana porzana
Alcedo atthis
Milvus migrans
Milvus milvus
Larus ridibundus
Burhinus oedicephalus
Otis tetras
Perdix perdix

Pie grièche écorcheur
Pie grièche grise
Pic cendré
Pic mar
Pic noir
Pouillot de Bonelli
Râle des genêts
Rousserolle turdoïde
Sarcelle d'été
Sarcelle d'hiver
Tadorne de Belon
Torcol fourmilier
Traquet motteux
Traquet tarier

Lanius collurio
Lanius excubitor
Picus canus
Dendrocopos mēdius
Dryocopus martius
Phylloscopus bonelli
Crex crex
Acrocephalus arundinaceus
Anas querquedula
Anas crecca
Tadorna tadorna
Jynx torquilla
Oenanthe oenanthe
Saxicola rubetra

BIBLIOGRAPHIE

- Boutinot S. (1980) : Etude écologique de l'avifaune du Vermandois 444p.
- Dupuich H. (1978) : Centrale ornithologique GEPOP. Quelques observations de l'Aisne en 1977. L'Avocette 2(2-3-4) p. 65-69.
- Dupuich H. et Sueur F. (1979) : Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations de l'Aisne en 1978. L'Avocette 3(3-4) p. 48-62.
- Dupuich H. (1979) : Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1979 dans l'Aisne. L'Avocette P. 1-2-4.
- Kérautret L. (1969) : Notes sur l'avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissonne (Laonnais, Aisne). Alanda XXVII - 1 p. 37-42.
- Kérautret L. (1981) : Liste rouge des oiseaux nicheurs rares et menacés dans le Nord-Pas de Calais. Le Héron 4, 27 p.
- Pigeon P. et Sueur F. (1978) : Centrale ornithologique GEPOP. Quelques observations de l'Aisne 1976. L'Avocette 2(2-3-4) p. 60 à 65.
- Skipper W. (1971) : Notes sur l'Avifaune de la zone humide de Pierrepont-Sissonne II Alauda XXXIX - 3, 204 - 208.
- Sueur F. (1983) : Liste rouge des oiseaux nicheurs rares et menacés dans la Somme. GEPOP.

**PAPIER RECYCLE
AUCUN ARBRE N'A ETE
COUPE POUR FABRIQUER
CE PAPIER**



